

6^{ème}
édition

RNEi

EN LIVE ET EN REPLAY

Rencontres Nationales de l'Expertise Immobilière

L'événement annuel interprofessionnel
de l'expertise immobilière



100 % à distance

3 et 4 décembre 2020

Programme à la carte ouvert à tous
les experts de l'évaluation immobilière

www.rnei.fr

12 ateliers | 24 intervenants | 42 h de formation

Un évènement *edilaix*
Société d'édition et de formation
pour l'expertise immobilière

Parcours métiers

Tous les ateliers répondent à vos attentes. Selon votre métier, que vous exerciez à Paris ou en régions, voici quelques ateliers assemblés selon votre activité, que le Comité de pilotage des RNEI vous recommande :

Pour les notaires :

- 3-A Valoriser les droits d'occupation temporaire
- 3-A Valoriser un bien en viager
- 3-F Expertiser un terrain agricole
- 4-E Expertiser des biens exceptionnels (biens atypiques, châteaux)

Pour les géomètres-experts :

- 3-B Estimer les troubles anormaux de voisinage
- 3-C Les normes et méthodes de l'expertise
- 3-F Expertiser un terrain agricole
- 4-C Évaluer les droits à surélever et les bâtiments à transformer

Pour les avocats :

- 3-B Les troubles anormaux de voisinage
- 3-D Nouvelles formes d'utilisation du résidentiel
- 3-D Les baux réels
- 4-F L'indemnité d'éviction en bail commercial

Pour les experts-comptables :

- 3-A Valoriser les droits d'occupation temporaire
- 3-B Expertiser et évaluer une entreprise agricole
- 4-B Les facteurs de valeur et les méthodes financières
- 4-F L'indemnité d'éviction en bail commercial

Pour les directeurs de collectivités :

- 3-A Valoriser les droits d'occupation temporaire
- 3-E Évaluer un terrain à bâtir
- 4-B Évaluer avec des méthodes financières
- 4-E Évaluer un bien exceptionnel

Pour les directeurs immobiliers et grandes enseignes :

- 3-C Normes et méthodes d'évaluation
- 3-D Expertiser les nouveaux produits
- 4-C L'expertise des mutations urbaines
- 4-F L'expertise et le bail commercial

Pour les investisseurs :

- 3-C Normes et méthodes
- 3-E Évaluer un terrain à bâtir
- 4-C L'expertise des mutations urbaines
- 4-E Évaluer un bien exceptionnel

À NOTER

Sur l'exercice du métier d'expert-évaluateur :

- 3-C Normes et méthodes : que mesure-t-on ? / appréhender les méthodes
- 3-E Bilan promoteur et lotisseur : déterminer les charges foncières / assimiler les règles
- 4-A Responsabilité de l'expert : se protéger des recours / connaître la jurisprudence
- 4-D Exercice du métier d'expert : vendre son expertise / recueillir les données

Nos partenaires Presse 2020



Annales des Loyers
et de la propriété commerciale, rurale et immobilière



Édito

Un cru 2020 inédit

Cette sixième édition des Rencontres Nationales de l'Expertise Immobilière (RNEI), qui regroupe chaque année plus de 250 professionnels de l'évaluation immobilière, aura lieu les 3 et 4 décembre 2020 dans un format inédit.

Les participants suivront les conférences et les discussions en ligne via Internet.

Les RNEI 2020, ce sont douze ateliers doubles, animés par deux intervenants qui traiteront de façon approfondie les thèmes sur un mode coordonné et interactif.

Les sujets couvrent un vaste champ : de l'expertise agricole au viager ; des troubles de voisinage à l'éviction ; de l'évaluation des nouveaux produits résidentiels à la méthodologie, en passant par la sur-évaluation ou les changements d'usage, les facteurs de valeurs, les approches financières ou encore la responsabilité professionnelle.

La qualité du plateau et les ateliers en binôme offriront une approche plus complète et donneront l'occasion aux participants d'interagir.

Malgré le contexte sanitaire, le cru 2020 s'annonce prometteur.

À bientôt,



Denis FRANÇOIS,

Past President de TEGoVA

Président d'honneur de l'Institut Français de l'Expertise Immobilière

Nos partenaires 2020



Le comité de pilotage



Pierre BAZAILLE

notaire, membre fondateur de la base immobilière PERVAL, ancien président de l'Institut notarial de droit immobilier (INDI)



Jean-Yves BOURGUIGNON

géomètre-expert, Président du Comité d'application de la Charte



Denis FRANÇOIS,

Past President de TEGoVA et Président d'Honneur de l'Institut Français de l'Expertise Immobilière (IFEI)



Stéphane IMOWICZ

Président fondateur d'IKORY, ancien directeur du Crédit Foncier Immobilier, ancien Président du Comité d'application de la Charte



Stéphane PEYBERNÈS

géomètre DPLG, expert REV TEGoVA, expert près la cour d'appel de Versailles



Jean-Marc ROUX

maître de conférences à Aix-Marseille Université, directeur de l'Institut universitaire de formation et de recherche sur l'évaluation immobilière, directeur scientifique des éditions EDILAIX



Jean-Jacques MARTEL

Docteur en droit, expert près la CA de Douai, près les CAA de Paris et de Versailles, agrégé par la Cour de cassation, maître de conférences, IFEI, CNEJI, REV

Listes établies sous toutes réserves, préalablement à l'accord des intervenants pour le dispositif de visioconférence.

Les intervenants



Philippe ADAM

Dirigeant de France Evaluation, expert près la CA de Rennes, chargé d'enseignement à l'INDI, REV



Michel ARTAZ

Fondateur de l'Institut privé du viager. Agrégé CIF et membre de la CNCIF



Vincent AUREZ

Directeur de l'innovation et du développement durable, président de Sciences Po environnement



Julie BOULEZ-ALLOYEAU

Expert judiciaire près CA de Lyon, IFEI, CNEJI



Jean-Yves BOURGUIGNON

Géomètre-expert, président du Comité d'application de la Charte, IFEI



Emmanuelle CHAVANCE

Avocat associé au barreau de Paris, spécialiste du droit immobilier, Cabinet Opéra et associés



Coralie COUVRET

Directrice du pôle immobilier Expertises Galtier, associée, IFEI, Cercle des Femmes de l'Immobilier, REV



Jean-François DALBIN

Président honneur du Conseil Supérieur de l'Ordre des Géomètres-experts



Jean-Claude DUBOIS

Président BNP Paribas Real Estate Valuation, IFEI



Guillaume FAVOREU

Ingénieur expert foncier et agricole, associé du cabinet Optimex, expert près la CA de Toulouse, CNEFAF, AFDR



Denis FRANÇOIS

Past President de TEGoVA et Président d'Honneur de l'Institut Français de l'Expertise Immobilière (IFEI)



Claude GALPIN

Président Vif expertises, IFEI, Afrexim, MRICS & REV



Laurent HIRTZMANN

Expert foncier et agricole, associé du cabinet de géomètres-experts Prigent, expert près la CA de Rennes, CNEFAF



Alain HUCK

Géomètre-expert associé, président de la commission Formation de l'OGÉ



Stéphane IMOWICZ

Président d'IKORY, ancien directeur général du Crédit foncier immobilier, IFEI, FRICS



Pauline LEVEILLEY

Juriste, expert évaluateur au cabinet Patrice BESSE, CEIF, SNPI



Albert MALAQUIN

Président de Alfa Patrimoine, CNEJI, IFEI, MRICS



Patrick MARIN

Dirigeant, expert-évaluateur, diplômé de l'IFREIM, IFEI



Jean-Jacques MARTEL

Docteur en droit, expert près la CA de Douai, près les CAA de Paris et de Versailles, agrégé par la Cour de cassation, maître de conférences, IFEI, CNEJI, REV



Sophie MUTTER-PUC CETTI

Expert judiciaire près la CA Aix-en-Pce, IFEI, CNEJI, CNEFAF, RICS & REV



Abdallah OULD BRAHIM

Head of Capital Advisors France, FRICS



Isidro PEREZ-MAS

Expert immobilier, associé fondateur du cabinet IPFEC, ex-professeur de l'école nationale des impôts, ex-évaluateur expert à France Domaine, IFEI, CEIF, REV



Stéphane PEYBERNES

Expert en évaluation immobilière, expert près la CA de Versailles, IFEI, CNEJI, RICS & REV



Hugues SAINCARD

Président de Sainsard Experts, CNEJI

Jeudi 3 décembre

de 8h30 à 12h45

L'expertise des droits d'usage limité

réf. 3-A

OBJECTIFS.- Perfectionner les méthodes d'évaluation des conventions d'occupation temporaire. Maîtriser les facteurs de valeur d'un bien en viager

Valoriser les droits d'occupation temporaire Par *Stéphane PEYBERNES*

Bail emphytéotique, bail à construction et autorisation d'occupation temporaire : comment valoriser le droit d'occupation du preneur dans ces différentes situations ? Comment appréhender la durée selon le type de bail ?



Valoriser un bien en viager Par *Michel ARTAZ*

Comment déterminer une rente viagère et le bouquet et comment valoriser l'usufruit ou le droit d'usage ? Exercice pratique.



L'estimation des troubles anormaux de voisinage

réf. 3-B

OBJECTIFS.- Assimiler les éléments factuels du trouble de voisinage. Maîtriser la détermination des moins-values causées par les troubles de voisinage

Notions et évaluations du trouble anormal Par *Julie BOULEZ-ALLOYEAU*

Perte de vue, d'ensoleillement ou de luminosité ... A quel moment peut-on qualifier un trouble de voisinage comme anormal ?



Méthodes d'estimation et recensement de la jurisprudence

Au-delà des aspects techniques, comment traduire en chiffres du trouble anormal de voisinage ? Approches chiffrées grâce au recensement des décisions de justice.



Les normes et méthodes de l'expertise immobilière

réf. 3-C

OBJECTIFS.- Appréhender les normes utilisées dans l'expertise immobilière. Assimiler les méthodes d'évaluation établies par la Charte

Superficie, surface, ... que doit-on évaluer ? Par *Jean-François DALBIN*

Sans bonne superficie, pas de prix. Surface Carrez, surface utile, surface plancher... Comment s'y retrouver dans ce maquis composé jusqu'à dix surfaces susceptibles d'être employées pour les immeubles d'habitation, par exemple ?



Appréhender les méthodes de la Charte de l'expertise

Les méthodes d'évaluation développées dans la Charte de l'expertise font appel à une terminologie qui nécessite, selon l'évolution des produits et marchés, une mise à jour constante des connaissances de l'expert.



Jeudi 3 décembre

de 14h00 à 17h45

Les méthodes traditionnelles et les nouveaux produits

réf. 3-D

OBJECTIFS.- Assimiler les récentes réglementations et anticiper l'évolution des marchés. Appréhender la valeur d'un droit de jouissance en cas de cession d'un bail réel

Estimer les nouvelles formes d'utilisation du résidentiel Par *S. IMOWICZ*

Comment évaluer les résidences gérées (étudiants, personnes âgées, soins, ...) ? Et comment évaluer les locations temporaires de type Airbnb ?



Comment évaluer les baux réels : BRS et BRILLO ? Par *Claude GALPIN*

Pour faciliter le logement dans un contexte de hausse des prix des terrains, les baux réels constituent des outils juridiques par la dissociation du foncier et du logement. Comment évaluer ces droits réels ? Une demande croissante auprès des experts.



L'évaluation d'un terrain à bâtir

réf. 3-E

OBJECTIFS.- Maîtriser les règles en vue de définir la charge foncière. Approfondir la méthode du compte-à-rebours

Le bilan promoteur Par *Albert MALAQUIN*

Comment déterminer les coûts de construction directs ou indirects ? Comment se calcule la valeur des terrains intégrable dans le bilan de promotion ? Outre l'approche bilantielle, la suppression des COS impose aussi d'intégrer des données physiques et environnementales des constructions potentielles



Le bilan lotisseur Par *Philippe ADAM*

Il s'agit d'appréhender la notion de charge foncière : comment valoriser un terrain destiné à recevoir un lotissement ? Comment intégrer les règles d'urbanisme dans l'approche du bilan lotisseur ?



L'expertise en milieu agricole

réf. 3-F

OBJECTIFS.- Maîtriser les spécificités de l'expertise agricole. Connaître les facteurs d'évaluation des exploitations agricoles

Comment évaluer un terrain agricole ? Par *Laurent HIRTZMANN*

Où trouver les données nécessaires à l'évaluation et quelles sont les techniques à mettre en œuvre ? Il s'agit pour l'expert de conjuguer connaissances pratiques et théoriques



Comment expertiser et évaluer les entreprises agricoles ? Par *G. FAVOREU*

Quelles sont les éléments à prendre en compte ? Comment mesurer le potentiel de l'exploitation avec ses terrains, ses bâtiments et selon la réglementation,... Comment intégrer les outils de production à l'estimation ?



ATELIERS DU JEUDI 3 DÉCEMBRE

Atelier Méthodes	Réf. 3-A	Atelier Biens	Réf. 3-B	Atelier Méthodes	Réf. 3-C
L'EXPERTISE DES DROITS D'USAGE LIMITÉ Valoriser les droits d'occupation temporaire Stéphane PEYBERNES		L'ESTIMATION DES TROUBLES ANORMAUX DE VOISINAGE Notions et évaluations du trouble anormal Julie BOULEZ-ALLOYEAU		LES NORMES ET MÉTHODES DE L'EXPERTISE IMMOBILIÈRE Superficie, surface... que doit-on évaluer ? Jean-François DALBIN	
Valoriser un bien en viager Michel ARTAZ		Méthodes d'estimation et recensement de la jurisprudence Jean-Yves BOURGUIGNON		Appréhender les méthodes de la Charte de l'expertise Jean-Claude DUBOIS	

Pause

Atelier Biens	Réf. 3-D	Atelier Méthodes	Réf. 3-E	Atelier Biens	Réf. 3-F
LES MÉTHODES TRADITIONNELLES ET LES NOUVEAUX PRODUITS Estimer les nouvelles formes d'utilisation du résidentiel Stephane IMOWICZ		L'ÉVALUATION D'UN TERRAIN À BÂTIR Le bilan promoteur Albert MALAQUIN		L'EXPERTISE EN MILIEU AGRICOLE Comment évaluer un terrain agricole ? Laurent HIRTZMANN	
Comment évaluer les baux réels : BRS et BRILLO ? Claude GALPIN		Le bilan lotisseur Philippe ADAM		Comment expertiser et évaluer les entreprises agricoles ? Guillaume FAVOREU	

ATELIERS DU VENDREDI 4 DÉCEMBRE

Atelier Métiers	Réf. 4-A	Atelier Méthodes	Réf. 4-B	Atelier Biens	Réf. 4-C
LA RESPONSABILITÉ DE L'EXPERT Comment se protéger dans la rédaction de l'ordre de mission et du rapport ? Jean-Jacques MARTEL		LES MÉTHODES FINANCIÈRES Déterminer les facteurs de valeurs Denis FRANÇOIS		L'EXPERTISE AU CŒUR DES MUTATIONS URBAINES Comment évaluer les droits à surélever ? Alain HUCK	
L'actualité jurisprudentielle de l'expertise et de l'expert Sophie MUTTER-PUCETTI		Connaître les méthodes financières d'évaluation Abdallah OULD BRAHIM		Comment évaluer un bâtiment à transformer ? Vincent AUREZ	

Pause

Atelier Métiers	Réf. 4-D	Atelier Biens	Réf. 4-E	Atelier Méthodes	Réf. 4-F
L'EXERCICE DU MÉTIER D'EXPERT Comment valoriser son expertise ? Coralie COUVRET		L'EXPERTISE DES BIENS EXCEPTIONNELS Expertiser des biens exceptionnels ou atypiques Isidro PEREZ-MAS		L'EXPERTISE DU BAIL COMMERCIAL : L'INDEMNITÉ D'ÉVICTION L'éviction selon l'avocat Emmanuelle CHAVANCE	
Comment recueillir les données en région ? Patrick MARIN		Comment estimer un château ? Pauline LEVEILLEY		L'éviction selon l'expert Hugues SAINSDARD	

DÉBAT TABLE RONDE

Entrée gratuite - apéritif offert

REPORTÉ EN RAISON DES CIRCONSTANCES

Animée par **Christian de KERANGAL**, avec : **Catherine DARGENT**, **Florence DOURDET-FRANZONI**, **Hervé LEFEBVRE** et **Denis FRANÇOIS**

DÎNER GASTRONOMIQUE SOFITEL

(sur réservation)

Avec remise du trophée de l'expertise

REPORTÉ EN RAISON DES CIRCONSTANCES

à la personnalité de l'année

2016 Denis FRANÇOIS 2018 Stéphane IMOWICZ
2017 Maurice DELÉCOLE 2019 Coralie COUVRET

2020 ?

Vendredi 4 décembre

de 8h30 à 12h45

La responsabilité de l'expert

réf. 4-A

OBJECTIFS.- Prévenir les litiges consécutifs à la rédaction du rapport d'expertise. Être à jour des principaux textes et appréhender l'évolution jurisprudentielle

Comment se protéger dans la rédaction de l'ordre de mission et du rapport ?

Par **Jean-Jacques MARTEL**

Sans être tenue à l'obligation de résultat, l'estimation immobilière requiert le respect d'un formalisme pour conclure à la valeur vénale. Comment l'expert peut-il se prémunir contre une mise en cause de sa mission et dans son rapport ?



L'actualité jurisprudentielle de l'expertise et de l'expert

Par **S. MUTTER-PUCETTI**

L'expertise immobilière, amiable ou judiciaire, s'inscrit la plupart du temps dans un contexte de litige. Il est fréquent que le déroulement des opérations soit surveillé et qu'une des parties ait intérêt à contester le rapport, voire à engager la responsabilité de l'expert



Les méthodes financières

réf. 4-B

OBJECTIFS.- Identifier les éléments à prendre en compte dans une estimation. Approfondir les méthodes financières et identifier les pièges

Déterminer les facteurs de valeurs

Par **Denis FRANÇOIS**

Analyse, poste par poste, de la valeur. Analyse des risques géographiques, techniques, financiers et économiques notamment ceux liés aux indices en période de crise sanitaire



Connaître les méthodes financières d'évaluation

Par **Abdallah OULD BRAHIM**

Les méthodes financières d'évaluation immobilière sont inspirées des méthodes d'évaluation des entreprises. L'utilisation des méthodes par le revenu représente l'un des moyens de transcrire les facteurs de valeurs.



L'expertise au cœur des mutations urbaines

réf. 4-C

OBJECTIFS.- Maîtriser la réglementation et les techniques pour évaluer les droits à surélever. Valoriser l'existant à en vue d'une transformation/reconstruction

Comment évaluer les droits à surélever ?

Par **Alain HUCK**

Densification des centres urbains : face à la montée en puissance des opérations de surélévation dans les villes, quelles sont les méthodes de valorisation à la disposition de l'expert ? Approche théorique et pratique



Comment évaluer un bâtiment à transformer ?

Par **Vincent AUREZ**

Conversion des bâtiments : comprendre et maîtriser les composantes de l'évaluation des immeubles dans le cadre d'un changement de destination lié aux évolutions des marchés



Vendredi 4 décembre

de 14h00 à 17h45

L'exercice du métier d'expert

réf. 4-C

OBJECTIFS.- Savoir mettre en lumière le rôle de l'expert. Savoir rechercher les données à collecter

Comment valoriser son expertise ?

Par **Coralie COUVRET**

Comment vendre sa prestation ? Comment valoriser son savoir-faire et ses honoraires ? Les relations avec le client et les confrères selon la Charte



Comment recueillir les données en région ?

Par **Patrick MARIN**

En dehors des métropoles urbaines et de l'existence de bases de données associées fiables, quels sont les outils ou les techniques que peuvent utiliser les experts en région notamment pour nourrir une approche par comparaison ?



L'expertise des biens exceptionnels

réf. 4-E

OBJECTIFS.- Appréhender les caractéristiques du bien et connaître ses marchés. Maîtriser les fondamentaux d'un marché atypique

Expertiser des biens exceptionnels ou atypiques

Par **Isidro PEREZ-MAS**

Comment évaluer des biens exceptionnels et atypiques sur leurs marchés ? Connaître les méthodes d'évaluation adaptées à un contexte subjectif ?



Comment estimer un château ?

Par **Pauline LEVEILLEY**

Comment évaluer ces biens exceptionnels portés par la démesure de leur marché ou celle de leur propriétaires ?



L'expertise du bail commercial : l'indemnité d'éviction

réf. 4-F

OBJECTIFS.- Identifier les éléments nécessaires à la détermination de l'indemnité d'éviction. Maîtriser les différentes méthodes utilisées

L'éviction selon l'avocat

Par **Emmanuelle CHAVANCE**

L'actualité textuelle et jurisprudentielle de l'indemnité d'éviction en matière de bail commercial.



L'éviction selon l'expert

Par **Hugues SAINSARD**

Par nature complexe, l'évaluation de l'indemnité d'éviction prend en compte le droit au bail avec notamment, le calcul de l'effet Pinel, les frais de réinstallation ou encore la clause d'accession. Exercices chiffrés



Inscriptions & renseignements

- > Par **email** - alexandra@groupe-edilax.com - avec virement bancaire
- > Par **Internet** www.rnei.fr Inscription & paiement sécurisé.
- > Par **courrier** à Edilax 33, cours de Verdun-Récamier, CS 30 241, 69 287 LYON CEDEX 2, accompagné du règlement à l'ordre d'Edilax.

Organisateur.- EDILAX SAS, RCS Lyon 524 427 135 exerce une activité de prestataire de formations enregistrée sous le n° 82 69 12727 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Homologations Conseil Supérieur du Notariat et du Conseil National des Barreaux : nous consulter.

Publics & Pré-requis.- Professionnels en activité : Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens...

Prise en charge par les OPCO.- L'AFNOR a évalué et déclaré selon le certificat n°2017/75773.01, l'organisme de formation Edilax, conforme au référentiel «Conformité en formation professionnelle», reconnu par le CNEFOP et permettant de respecter l'ensemble des critères de l'article R 6316-1 du code du travail issu du décret n°2015-790 du 30 juin 2015 pour les actions de formations courtes : éligibles aux OPCO.

Modalités.-

Pour les formations à distance :

FOAD/ distanciel.- nous vous adressons votre contrat de formation, votre accès à votre espace en ligne pour accéder ensuite aux supports, questionnaires et lien vidéo.

En cas de simultanéité dans les ateliers choisis, un accès au e-learning en replay vous sera donné.

Complément d'informations :
www.rnei.fr/prise-en-charge/
 Conditions générales de vente sur le site
<https://www.rnei.fr/cgv/>.
 Des questions ? Besoin d'aide ?
 Alexandra MARTIN au 04 72 49 79 11

Ce programme est susceptible de modification indépendante de notre volonté. Edilax - Novembre 2020 - Crédits photos : Jérôme Chion / Clics & DR

Renseignements et inscriptions :

alexandra@groupe-edilax.com, par **téléphone** au 04 72 49 79 11 ou **en ligne** www.rnei.fr

Inscription en ligne :
 Scannez ce
QR CODE



**Je m'inscris aux RNEI, et je coche les cases des ateliers choisis
 Dans le cas d'ateliers simultanés, je souligne celui auquel je veux assister en direct.**

Ateliers du jeudi 3 décembre

3-A (9h-12h45) atelier "Méthodes"
**L'EXPERTISE DES DROITS
 D'USAGE LIMITÉ**

3-D (14h-17h45) atelier "Biens"
**LES MÉTHODES
 TRADITIONNELLES
 ET LES NOUVEAUX PRODUITS**

Ateliers du vendredi 4 décembre

4-A (9h-12h45) atelier "Métier"
**LA RESPONSABILITÉ DE
 L'EXPERT**

4-D (14h-17h45) atelier "Métier"
**L'EXERCICE DU MÉTIER
 D'EXPERT**

3-B (9h-12h45) atelier "Biens"
**L'ESTIMATION DES TROUBLES
 ANORMAUX DE VOISINAGE**

3-E (14h-17h45) atelier "Méthodes"
**L'ÉVALUATION D'UN TERRAIN
 À BÂTIR**

4-B (9h-12h45) atelier "Méthodes"
**LES FACTEURS DE VALEUR
 ET MÉTHODES FINANCIÈRES**

4-E (14h-17h45) atelier "Biens"
**L'EXPERTISE DES BIENS
 EXCEPTIONNELS**

3-C (9h-12h45) atelier "Méthodes"
**LES NORMES ET MÉTHODES DE
 L'EXPERTISE IMMOBILIÈRE**

3-F (14h-17h45) atelier "Biens"
**L'EXPERTISE EN MILIEU
 AGRICOLE**

4-C (9h-12h45) atelier "Biens"
**L'EXPERTISE AU CŒUR DES
 MUTATIONS URBAINES**

4-F (14h-17h45) atelier "Méthodes"
**L'EXPERTISE DU BAIL
 COMMERCIAL : L'INDEMNITÉ
 D'ÉVICTION**

Edilax - Novembre 2020. Ne pas jeter sur la voie publique.

Calcul du prix (TVA 20%)

Inscriptions par atelier de demi-journée. En cas de simultanéité dans les ateliers choisis, un accès au e-learning en replay vous sera donné.

- Un atelier** : 360 € HT soit **432 € TTC** **Huit ateliers** : 1 600 € HT soit **1 920 € TTC** (200 € HT/atelier)
- Deux ateliers** : 535 € HT soit **642 € TTC** (267,5 € HT/atelier) **Douze ateliers** : 2 280 € HT soit **2 736 € TTC** (1 90 € HT/atelier)
- Quatre ateliers** : 850 € HT soit **1 020 € TTC** (212,5 € HT/atelier)

Oui, je m'inscris aux **Rencontres Nationales de l'Expertise Immobilière**. Je coche au dos de ce bulletin les ateliers choisis par demi-journée.

Je règle par chèque à l'ordre de EDILAX : 33 cours de Verdun-Récamière • CS 30241 - 69287 LYON CEDEX 02
ou par virement au Crédit mutuel : iban FR7610278073060002032390160 Bic CMCIFR2A

Courriel (obligatoire) : (servira d'identifiant personnel, un courriel par personne)

Nom : Prénom : *(en cas de pluralité d'inscrits : dupliquer ce bulletin)*

Fonction : Métier : Organisation :

Adresse : Code postal :

Ville : Tél :

Protection des données personnelles - Les données recueillies sur ce bulletin d'inscription sont traitées par Edilax pour la gestion de votre inscription. Elles sont conservées pendant une durée conforme à la législation en vigueur. Conformément au RGPD (UE) 2016/679, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données, de rectification, d'effacement, de restitution par courrier postal ou électronique. **Rétroaction** - En vertu des dispositions du Code de la consommation, le participant (considéré comme consommateur) dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de son inscription. Cette rétractation pourra s'effectuer par courrier postal ou électronique à charge pour le participant de conserver une preuve de l'envoi dans le délai de rétractation. Toutefois, conformément à ce qui est prévu au 1° de l'article L. 121-21-8 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra plus être exercé à compter de la date de début des Rencontres et ce, même si 14 jours ne sont pas écoulés depuis l'inscription. En complétant le présent bulletin d'inscription, le participant certifie avoir pris connaissance des conditions exposées ci-avant dans lesquelles s'exerce son droit de rétractation. **Droit à l'image** - En assistant aux événements organisés par EDILAX, vous acceptez d'être filmé et photographié. Ces images sont utilisées afin de promouvoir les futurs événements et d'illustrer les articles des revues et du site internet. Conformément à la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée, vous pouvez refuser l'exploitation de votre image en cochant cette case

Les conditions générales de vente sont disponibles sur www.rnel.fr/cgv/ L'inscription aux Rencontres ne sera effective qu'à réception du règlement. Une facture acquittée ainsi que la convention de règlement vous seront dès lors envoyées. L'attestation de présence sera envoyée à l'issue du Rencontres nationales de l'expertise immobilière.

> Je souhaite recevoir :

Date et lieu

Cachet

Signature

- les informations relatives aux nouveautés de la librairie d'Edilax
- les informations relatives aux événements Edilax (colloques, formations)

